L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73, NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 24 DECEMBRE 1868. Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS: JEUDI MATIN, 24 DECEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le Shérif, à 10½ heures, sur les lieux. — Tout le fonds de la pharmacie située au No 139 rue du Canal — la vente sera continuée les jours suivants. — De plus, à 5 heures P. M., sur les lieux, une machine à vapeur, un lot de machines, installations, etc. dans l'atelier au coin des rues Franklin et Euterpe, Premier District.

Par E. Bugnet & Co., à leur salles d'encan, rue Vieille-Levée — 700 caisses bottes, souliers et brodequins.

Par Em. Tourné, à 11 heures, au magasin de l'importateur, W. H. Vredenburgh, No 28 rue Peters, près de la Douane — 1801 caisses de vitres françaises.

Par O. Valeton, au No 43 rue Tchoupitoulas — 600 caisses de vins fins vieux de dessert, vieux cognac en caisse, champagne, absinthe, liqueurs, etc.

Par Montgomery Bros & Co., aux écuries de F. Lisner, rue Gravier à 10½ heures, de beaux chevaux de selle et de harnais, par paire et seuls, beaux mulets d'habitation et de ville, jolis buggies couverts et découverts, harnais, selle, &c. Et à leur salle d'encan, rue du Camp à 11 heures, —Un assortiment général de meubles, tapis, tableaux, gravures, batterie de cuisine, etc.

Par Jos. M. Suñet, au No 44 de la rue Vieille Levée — Marchandises sèches, quincaillerie, etc. etc.

Par Hoffman, Marks & Co, au No 42 de la rue de Chartres — Habillements et lingerie de messieurs, chapeaux assortis de messieurs et de jeunes gens.

Par D. B. Murphy, au No 47 de la rue des Magasins-Café, sucre, torpilles et feux d'artifice, horloges rouges, quincaillerie.

Par H. Scott, au No 49 de la de Chartres — Marchandises, habillements, lingerie, chapeaux, bonneterie, etc.

Par Vincent & Co, au No 16 de la rue de Chartres — Marchandises de fonds, de fantaisie et importées, tapis, ingrain et en chanvre.

Par Joseph Holz, au No 21 de la rue de Chartres — Chapeaux, couvertures, chemises, articles de fantaisie, jouets et "notions."

☞ Achetez vos conserves et chocolat chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille-Levée.

ATTENTION !!

Grande pharmacie à l'encan par le Shérif.

☞ Aujourd'hui, à 10 1/2 heures A. M., sur les lieux, le Shérif procédera à la vente à la criée du fonds de la Pharmacie située au No 139 rue du Canal, Deuxième District.

On peut se procurer des catalogues en s'adressant au bureau du Shérif.

ATTENTION !!

☞ Le Shérif procédera aujourd'hui, à 5 heures P. M. sur les lieux, à l'angle des rues Franklin et Euterpe, Premier District, à l'adjudication d'une machine à vapeur, un lot de machines, installations, effets mobiliers, &c. Voir aux annonces.

☞ Les amateurs de vins fins de dessert auront, ce matin, à 11 heures, l'occasion de se procurer, pour les jours de fêtes, des vins exquis de Giscours, Château St-Georges, Léoville, Haut Brion, Pontet Canet, Nuits, Clos Vougeot, Volnay, Chambertin, etc, etc. Ces vins seront vendus, sans réserve, pour clore une facture, par le ministère de O. Valeton, encanteur, au No 43 rue Tchoupitoulas. C'est une excellente occasion de se procurer des vins de choix à bon marché.

Cadeaux de Nouvel An.—Samedi, 26 décembre 1868, à 11 heures du matin, au coin des rues Orléans et Royale, il sera vendu par M. G. de Fériet, encanteur, une magnifique facture de cadeaux de choix, tous excellents pour étrennes. Cette facture se compose de tous articles d'orfèvrerie et d'argenterie les plus recherchés à l'occasion du Nouvel An. Nous engageons les personnes qui ont des étrennes à donner à profiter de cette vente qui continuera jusqu'à ce que la facture soit entièrement écoulée. Il y aura là certainement grande chance de bon marché. Voyez l'annonce.

Statuettes, vases et ornements de marbre.—La vente à l'encan de ces articles si brillants et si variés, choisis en Europe par M. Pandolfini, tout exprès pour ce marché, continuera aujourd'hui, rue du Canal No 201, par le ministère de MM. Mulligan et Bassetti, encanteurs. Une criée aura lieu ce matin même à 11 heures et une autre à 7 heures du soir. Ces heures nous paraissent très convenables, et nous invitons les dames à assister à ces deux ventes qui ne peuvent manquer d'être fort intéressantes.

☞ L'attention des marchands est appelée sur la vente de 1801 caisses de vitres, qui aura lieu aujourd'hui à 11 heures A. M. au magasin de l'importateur M. Wm. H. Vredenburgh, No 28 rue Peters, près la Douane. Cette vente est faite par Eugène Tourné, encanteur, pour clore le stock.

Habillements, linge fait et chapeaux à l'encan—Aujourd'hui jeudi, 24 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu par le ministère de MM. Hoffman, Marks & Co, à leur salle d'encan de la rue de Chartres, No 22, un assortiment considérable de marchandises consistant en: 800 lots d'habillements, 400 lots de linge fait et 200 douzaines de chapeaux. Tous ces articles viennent d'excellentes fabriques et sont d'importation récente. Nous invitons les marchands de la ville et de la campagne à assister à cette grande vente qui, étant sans réserve, ne peut manquer de présenter aux acheteurs de sérieux avantages. Voyez l'annonce.

☞ SIX bouchers du marché Dryades et autres, se sont réunis pour annoncer d'assister à la vente que font MM. GIRARDEY & Co. samedi, 26 décembre. Ces messieurs offriront, à l'encan, deux terrains qui ont 31 pieds 7 pouces 6 lignes de face à la rue St. André, à la jonction de la rue des Remparts et rue Annonciation, sur 121 pieds, entre lignes parallèles. Les titres passent en face des propriétés. Conditions—Le moitié comptant, le reste à un et deux ans de crédit. L'acte de vente comprendra les timbres de Revenu Intérieur des Etats-Unis, pardevant W. J. Castell, aux frais des acquéreurs. 24déc—2

VENTE DE CHEVAUX, MULETS ET VOITURES. —M. J. DÉJAN JR, encanteur, informe les acheteurs de la ville et de la campagne qu'à partir de ce jour il vendra deux fois la semaine, les jeudis et les samedis, à 10 heures précises du matin, des chevaux, mulets et voitures, aux écuries de Jos. Elliott, au coin des rues Baronne et Gravier. 15 déc—1m

Avis important.

Nos ateliers devant être fermés demain, jour de Noël, l'*Abeille* ne paraîtra pas samedi prochain. Nous prions les personnes qui ont des annonces à faire paraître cette semaine à en prendre note. Les annonces déjà reçues et marquées pour paraître le samedi 26 seront insérées dans le numéro du 25.

Le Projet de Canal

ET LE DRAINAGE DE LA VILLE.

Il est certainement de la plus haute importance pour les intérêts et pour l'avenir de notre ville de voir établir et assurer de nouvelles voies d'accès et d'issue pour la navigation entre notre place et le Golfe du Mexique. Aussi, croyons-nous que tous ceux qui présenteront des plans pratiques et honnêtes tendant à l'accomplissement de cet objet, trouveront dans la population un bon vouloir cordial et un secours sûr sans qu'on leur demande qui ils sont ni d'où ils viennent.

Par plans pratiques, nous entendons des plans qui ne soient pas en contradiction avec les faits et les lois bien connus de notre position topographique, des plans qui ne menacent pas de nous apporter, en échange des avantages qu'ils promettent, des dangers beaucoup plus sérieux pour notre sécurité et notre prospérité et que ne compenseraient pas ces prétendus avantages.

Par plans honnêtes nous entendons des plans qui ne soient pas mis en avant avec le grave soupçon et même la preuve qu'ils n'ont d'autre but que la spéculation et l'agiotage. C'est à cette dernière classe qu'appartiennent un grand nombre de projets déjà ébauchés dans cette ville par des nouveaux venus et des aventuriers.

Mal établis, nullement élaborés et caractérisés par une ignorance complète de la topographie et de l'hydrographie des lieux, ces plans trahissent le but réel de leurs auteurs, but qui est de reconstruire des fortunes dilapidées en amenant le gouvernement et le peuple à soutenir, par leurs contributions, des sociétés non sérieuses sous prétexte de quelque grande entreprise d'utilité publique qui, en réalité, cache sous un nom pompeux une spéculation individuelle. Mis sur nos gardes par l'expérience, nous croyons de notre devoir de scruter attentivement les divers projets de canal qu'on propose de construire du Mississipi au Golfe à travers l'étroite langue de terre qui constitue la rive gauche du fleuve.

Deux de ces plans ont été soumis au Congrès dans le but d'obtenir l'aide du gouvernement fédéral et ils sont offerts aux capitalistes du Nord dont on sollicite le concours. L'un deux propose de creuser un canal pour les navires au dessous de la ville, en partant d'auprès du Détour des Anglais pour arriver au Lac Borgne, ce qui fait une distance de cinq à six milles. On évalue la dépense de ce travail à une somme qui ne dépasserait pas $400,000 ; des ingénieurs compétents ont déclaré l'entreprise praticable, et une charte a déjà été accordée, il y a plusieurs années, par la Législature, au colonel E. E. Stewart. Il semble que cette voie de communication peut réaliser tous les avantages qu'on est en droit d'attendre d'un canal reliant notre port avec le Golfe.

Ce projet Stewart ne saurait offrir aucune des difficultés, aucun des dangers ou des obstacles sérieux que nous avons déjà signalés ou qu'on peut invoquer contre tout projet de canal qui prendrait son point de départ au-dessus de la ville. Aussi, quand nous voyons proposer ou défendre un autre projet pour construire un canal qui partirait au-dessus de la ville et qui la contournerait en entraînant une dépense dix fois plus forte, et avec un parcours quatre fois plus étendu, projet qui causerait d'immenses dommages à d'autres intérêts et qui mettrait la ville en grand péril, cela nous fait naturellement supposer que les gens qui sont à la tête de cette entreprise ont un autre mobile que celui qui est annoncé. La lecture du bill inique proposé à la dernière législature et qui a failli être adopté confirme ces soupçons.

Le but apparent de ce bill est l'établissement d'un [illegible]

l'objet en est de transférer à ce qu'on appelle la Compagnie du Canal de l'Ile aux Vaisseaux, précédemment incorporée par un acte de la Législature, certains privilèges, droits, matériel et propriétés d'une valeur considérable, sans aucune obligation corrélative, ou sans compensation équivalente de la part de la Compagnie. Ce n'est autre chose qu'un plan pour prélever sur nos propriétaires obérés le capital même de la Compagnie, bien que ses fondateurs prétendent avoir à leur disposition la ressource inépuisable des capitaux du Nord et de l'étranger pour exécuter leur grand projet. C'est cette prétention qui a induit plusieurs de nos citoyens à sanctionner et à encourager ce projet.

La preuve que tout est creux et trompeur dans le programme se trouve dans les dispositions du bill auxiliaire qui a pour objet de transférer tous les assessements des divers districts de drainage à des administrateurs qui les emploieraient au profit de cette compagnie. Et dans quel but ? Est-ce pour pousser plus vigoureusement les travaux de drainage des terres ? Non, mais pour aider à la construction d'un canal à navires partant du Mississipi, à Carrollton, et suivant un parcours de trente-cinq milles à travers la cyprière jusqu'au lac Catherine, sans aucune obligation expresse de poursuivre et de compléter le drainage de nos terres !

CE QUE COUTE UNE TAXE DE CINQ SOUS.—On se rappelle la fameuse taxe dite de la Convention destinée à payer les dépenses de cette auguste assemblée et à laquelle un ordre militaire donna une validité *de facto* pour suppléer à la validité *de jure* qui lui manquait. Elle vient de donner lieu à un petit incident qui mérite d'être rapporté.

M. J. B. Crozat, désirant passer la vente d'une petite propriété, se vit obligé de fournir un certificat constatant le paiement de cette taxe. Il dut, dans ce but, se rendre chez le trésorier d'Etat, M. Antoine Dubuclet, et là il apprit qu'il avait à payer la somme de cinq cents pour la taxe et de quatre cents de dommages, total neuf cents. Il débourse donc ces neuf cents et tendit la main pour avoir un reçu, mais on l'informa que le reçu du trésorier ne suffisait pas et qu'il lui fallait un certificat de l'auditeur ; il passa donc dans le bureau de M. Wickliffe et reçut le certificat exigé en échange de la bagatelle de DEUX DOLLARS, montant, paraît-il, du droit de ce fonctionnaire pour un certificat de *neuf sous*. Plaider pour deux piastres, cela n'en valait pas la peine ; M. Crozat a pensé qu'il valait mieux livrer le fait à la publicité comme un curieux échantillon du système d'exaction et de spoliation que la reconstruction a établi en Louisiane.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Afin de donner le temps à M. Nardin, premier trial, de se remettre de son indisposition, la direction s'est décidée à faire relâche aujourd'hui et à renvoyer à demain, vendredi, jour de Noël, la seconde représentation de *Barbe bleue*, opéra-bouffe en 4 actes, d'Offenbach. Ce sera un excellent spectacle pour la solennité de Noël, et nous croyons qu'il attirera la foule à l'Opéra. M. Nardin est un excellent trial qui a une excellente voix, et lorsqu'il sera débarrassé de l'enrouement que lui occasionnait un rhume à son début, il fera sensation dans le genre bouffe. Lundi dernier, mademoiselle Chanveau était elle-même légèrement enrhumée, et madame Boudro se trouvait également gênée par l'influence climatérique. Ces trois artistes étant rétablis, l'interprétation de *Barbe-Bleue* y gagnera d'autant et la pièce aura certainement tout autant de succès qu'elle en a obtenu à Paris et à New York. La mise en scène est excellente, les costumes sont frais, et tous ceux qui iront entendre *Barbe Bleue* vendredi soir passeront, à coup sûr, une amusante soirée de Noël.

L'INSURRECTION A CUBA.—Des lettres de la Havane du 12, reçues à New-York, disent que les insurgés sont maîtres du tiers de l'île. Tous leurs efforts tendent maintenant à arracher aux Espagnols le département du centre, c'est-à-dire la région comprise entre Puerto Principe et Sagua la Grande, au nord, et Cienfuegos au sud. Ils seront probablement favorisés par le soulèvement des populations. Toutefois, les chefs cubains se plaignent amèrement de l'inaction des districts de l'Ouest, sur lesquels on comptait pour diviser les forces espagnoles et empêcher qu'elles ne soient concentrées contre les insurgés de l'Est.

CHANGEMENT DE MINISTERE EN FRANCE.

Les journaux de New York du 19 contiennent la dépêche suivante que l'agence de la Presse Associée n'a pas jugé à propos de nous transmettre bien qu'elle ait une autre importance que le résultat des courses de chevaux ou des parties de boxe en Angleterre.

Paris, 18 décembre.

Le *Moniteur* de ce soir contient, dans sa partie officielle, les nominations qui suivent :

M. de La Valette est nommé ministre des affaires étrangères en remplacement de M. de Moustier. M. de Forcade La Roquette est nommé ministre de l'intérieur en remplacement de M. Pinard. M. Gressier est nommé ministre des travaux publics. M. de Moustier est élevé à la dignité de sénateur.

Une dépêche postérieure nous avait appris que M. de Moustier, ex-ministre des affaires étrangères, était malade.

Le remplacement de M. Pinard, qui avait pris l'initiative des poursuites contre la presse, indique que l'empereur montre, en ce moment, des tendances plus libérales. Les complications de la politique à l'extérieur l'auront, sans doute, engagé à être plus conciliant à l'intérieur.

MAZZINI N'EST PAS MORT.—A la date du 27 novembre Mazzini a écrit de Lugano à l'un de ses amis une lettre dans laquelle il dit :

"J'ai été sérieusement malade, je le suis encore assez pour ne pouvoir vous écrire que ces quelques mots ; mais je vais mieux et je serai sous peu convalescent.

Amitié reconnaissante de JOSEPH.

Le 2 Décembre à Paris.

La malle d'Europe du 4 décembre a dû arriver hier soir, mais nos journaux n'ayant pas été distribués, nous empruntons au *Courrier des Etats-Unis* les extraits suivants :

Le gouvernement s'attendait à une manifestation républicaine, peut-être à une tentative de révolution. C'est ce qui ressort des renseignements publiés par le *Pays* et par plusieurs autres organes officieux.

"Le gouvernement savait à quoi s'en tenir sur les projets de ses ennemis, dit le *Pays*. Le rendez-vous était pris, était choisi, indiqué. Seulement, les démagogues ont eu peur.

"Les ateliers étaient vides ; les ouvriers étaient dans la rue ; les curieux formaient le plus grand nombre, selon l'usage ; les exaltés attendaient ou du moins espéraient. Quelques-uns seulement avaient le mot d'ordre. Et puis, on ne sait pas ce qui peut arriver. La scène sanglante du boulevard des Capucines, qui provoqua la révolution de Février, pourrait avoir une seconde édition.

"Il faut se tenir prêt ; il faut mettre les événements à profit. Nous le déclarons hautement, c'est à l'énergie de l'autorité supérieure que l'on doit un calme relatif après toutes les excitations de ces jours passés. Depuis cinquante ans les révolutionnaires n'ont pas d'autre tactique. On s'attend à une émeute, disent les journaux du parti. Soyez calmes : citoyens ! ne fournissons pas au pouvoir le prétexte de mitrailler, fusiller, sabrer des citoyens inoffensifs et paisibles, qui réclament paisiblement l'exercice pacifique......

"La rengaine est bien connue. Si personne ne bouge, on a du moins l'occasion d'injurier et d'accuser le gouvernement. Voyez-vous ce pouvoir qui a l'audace de vouloir se défendre et qui prétend maintenir l'ordre dans la rue ! Ah ! c'est un attentat aux droits du peuple souverain. Des lampions ! des lampions !

"On ne veut pas avouer que les amateurs de barricades se sont abstenus, grâce aux précautions prises. On ne veut pas avouer que sans la vue des sergents de ville, sans l'armée prête à agir, en un mot, sans les préparatifs de répression, la démonstration aurait pris ses coudées franches, et nous aurait conduits à une nouvelle catastrophe. Ce serait donner raison à l'autorité, et l'autorité doit avoir tort. Elle n'a été créée et constituée que pour cela."

Le *Moniteur*, dont il faut toujours connaître la pensée, s'explique en ces termes :

"Des bruits répandus depuis quelque temps pouvaient faire croire à des projets de rassemblement au cimetière Montmartre dans la journée du 3 décembre. L'autorité a dû prendre les mesures nécessaires pour maintenir la tranquillité et la libre circulation aux abords du cimetière. Une foule assez nombreuse s'est montrée sur le boulevard de Clichy, de deux heures à quatre heures et demie. La circulation, un moment interrompue, a été rapidement rétablie. Quelques arrestations ont dû être faites, mais l'ordre a été constamment maintenu."

On lit dans le *Journal des Debats* :

Des rassemblements très nombreux ont eu lieu le 2 et le 3 décembre sur le boulevard de Clichy, aux abords du cimetière Montmartre. Les portes du cimetière avaient été fermées par mesure de précaution, et des compagnies de sergents de ville interdisaient l'accès de l'avenue qui y conduit.

Dès dix heures du matin, ce boulevard et les rues avoisinantes étaient encombrés d'une foule que les agents de la force publique contenaient autant que possible au débouché des rues et sur les trottoirs. Cependant, après midi, le boulevard était envahi par tant de monde, que l'ordre a été donné d'évacuer toute la ligne depuis la place de la barrière de Clichy jusqu'à la place Blanche. La circulation n'était tolérée que pour les voitures. Les agents ont opéré quelques arrestations.

A trois heures et demie on voyait encore arriver sur les lieux de nombreuses compagnies de sergents de ville. Le cimetière a été fermé et il ne s'y est fait dans l'après midi aucune inhumation.

Presque toutes les boutiques établies sur le boulevard de Clichy et occupées en partie par des marbriers et des marchands de couronnes étaient fermées.

La garde de Paris a occupé l'ancienne prison pour dettes de la rue de Clichy et tous les services de sûreté ont été mis sur pied.

Le même journal ajoute, dans son numéro du [illegible] hier au cimetière [illegible] aujourd'hui. Six [illegible] dans la journée

à ce cimetière pour déposer des couronnes sur la tombe de Baudin et qui, malgré les avertissements réitérés des agents de l'autorité, ont persisté dans leur dessein, ont été mises en état d'arrestation.

Les portes ayant été fermées, des groupes se sont formés sur quelques points de l'ancien boulevard extérieur, et des arrestations ont été opérées.

A tous ces détails ajoutons le suivant. Le meeting qui était indiqué pour le soir dans la salle de la Reine-Blanche, non auprès du cimetière, a été empêché par la police.

Les enterrements qui devaient être faits dans la journée ont eu lieu le matin, avec une précipitation regrettable. Quant aux morts qui avaient eu l'imprudence d'attendre l'après-midi pour s'en aller au cimetière, nous ignorons encore quelle promenade on leur a imposée, et ce que l'administration des pompes funèbres a fait de leurs cercueils.

Nous lisons dans la correspondance parisienne de l'*Indépendance belge* :

On a défini la journée du 2 : une immense manifestation faite par les sergents de ville sur la tombe de Baudin et qui n'a pas été réprimée par la population.

Il est réel que jamais des préparations plus formidables n'avaient été décidées. L'administration militaire avait pris ses mesures comme pour une campagne à l'intérieur ; les soldats avaient cinq jours de pain, toutes les ambulances étaient organisées, et, outre les forces dont on pouvait disposer dans Paris, un régiment de cuirassiers, caserné aux environs de la capitale, a été tenu bride au bras jusqu'à onze heures et avait reçu ordre de continuer à se tenir prêt à se mettre en route, aujourd'hui, au premier signal du télégraphe.

La question était posée sur le terrain du 2 décembre, coup d'Etat essentiellement militaire, il n'y avait pas à croire qu'il y eût quelque tiédeur dans l'armée pour la répression. Ce n'est pas tout, dans l'ancienne prison de Clichy a été conçu un secret, toute la journée, une réserve de sergents de ville et de troupes. La garde de Paris bivouaquait près de là.

Le cimetière Montmartre était fermé, ainsi que le cimetière de Montparnasse. Aucun enterrement ne pouvait avoir lieu après une heure, et des parents qui conduisaient avec une cortège nombreux un défunt dans un caveau de famille ont dû, après avoir vainement parlementé, conduire provisoirement leur funèbre dépôt au cimetière du Père Lachaise.

Une certaine agitation se faisait remarquer du côté de la Bastille, et il y avait sur le boulevard Beaumarchais et la place même de la Bastille un grand déploiement de sergents de ville. On prétend qu'une couronne a été déposée rue Sainte-Marguerite sur une borne à l'endroit où est tombé Baudin, et que enlevée immédiatement, elle a été ensuite remise et sans doute enlevée de nouveau.

Il n'y a là, en tout cas, rien de bien grave. En résumé, ce a été, on peut le dire, de la part du gouvernement, la répétition d'un drame qui aurait pu devenir sanglant, mais à laquelle a succédé un relâche forcé, par suite de l'abstention du principal personnage qui ne se propose pas d'entrer en scène. On dira sans doute que cet énorme déploiement de forces n'était pas inutile, attendu qu'il vaut mieux, en tout cas, prévenir que réprimer ; mais reste à savoir, quant à l'ensemble de l'incident, si cette sorte d'aveu implicite de grands dangers qu'aurait courus l'ordre public — dangers qui seraient bien terribles s'ils étaient proportionnés aux précautions, — sont bien de nature à favoriser le mouvement du commerce et la prospérité des affaires.

Nous terminons cette rapide revue par les lignes suivantes empruntées au *Siècle* :

Il y a eu des arrestations. Combien ! nous l'ignorons encore. Un journal les évalue à trois cents et raconte qu'on a évacué les prisonniers par dix sur la préfecture de police ; parmi eux figurait M. Ducasse, ancien rédacteur de la *Nation suisse* et l'un des présidents de la réunion publique de Ménilmontant. Les feuilles judiciaires sont muettes à ce sujet.

CADEAUX.—Si vous voulez faire un beau cadeau de Noël achetez une combinaison de billets de la loterie de l'Alabama chez Dave C. Johnston, agent, Passage de Commerce. ☞

CHRONIQUE LOCALE.

AFFAIRE DU BUREAU DE SANTÉ.—Le juge Léaumont a rendu hier son jugement dans l'affaire de M. Charles B. White, président du Bureau de Santé, vs. S. A. Smith. Voici ce jugement :

Il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement en faveur du demandeur Charles B. White, et contre le défendeur S. A. Smith, déclarant que ce dernier n'est pas le président du Bureau de Santé et que le premier Charles B. White est le vrai et légal président du dit Bureau. Il est ordonné en outre que le dit S. A. Smith délivre au dit demandeur Charles B. White tous les livres, papiers et propriétés appartenant au dit Bureau et qu'il paye les frais du procès.

L'avocat du nouveau Bureau était M. Whitaker Rice. On peut regarder cette décision comme finale, car il est très clair que la Cour Suprême composée comme elle l'est, n'infirmerait pas une décision qui nous paraît difficilement attaquable. Heureusement les membres qui forment le nouveau Bureau de santé ont tous leur valeur personnelle et nous n'y voyons pas un seul carpet-bagger. Aucun d'eux, et le président, M. Charles B. White, moins que tout autre, n'a sollicité sa nomination. Sans vouloir dénigrer en rien les membres de l'ancien Bureau, qui étaient très certainement tous des hommes fort honorables, nous pouvons dire que leurs successeurs ont tous également droit à l'estime publique, ayant à leur tête un très digne et très distingué président.

LA POLICE DE COULEUR. — Le bruit court qu'il est question de payer la police nègre pour le temps pendant lequel elle fut mise de côté, ou en d'autres termes, pour les services qu'elle n'a pas rendus. Nous croyons que le sentiment public est entièrement opposé à ce procédé par trop libéral.

L'INSTITUT LOCQUET. — Le 15e exercice annuel de cette excellente Institution a eu lieu hier soir devant un grand concours de monde à la salle des Odd Fellows. La séance a duré jusqu'à près de minuit. Nous sommes forcé, en conséquence, de renvoyer tout compte-rendu à notre prochain numéro.

GRADUÉS. — On trouvera dans notre partie anglaise une liste nominale des élèves des deux sexes gradués pour les écoles supérieures.

COMPAGNIE DU MERCHANTS' EXCHANGE. — Le côté anglais de l'*Abeille* contient la liste nominale des officiers, des directeurs et des membres des divers comités de cette compagnie. M. Arthur C. Waugh a été à l'unanimité réélu secrétaire et trésorier.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT.—Le Grand Juri a présenté hier son rapport sur la prison de paroisse et les diverses institutions de la ville. Il se plaint que les archives de la Première Cour de District sont dispersées dans la bâtisse de la cour et recommande qu'elles soient réunies et déposées d'une manière convenable dans quelque endroit arrangé pour les recevoir.

L'INCENDIE DU THÉATRE OLYMPIQUE.—Voici les détails que nous avons pu réunir sur cet incendie dont nous avons donné la première nouvelle dans notre numéro d'hier. Le feu a pris, dit-on, très probablement dans une des loges où les acteurs s'habillent. Tout le théâtre, y compris les décorations, les meubles, costumes et installations de salon, a été détruit, bien que les murs soient partiellement debout. Les flammes ont gagné ensuite le dépôt de voitures de M. J. A. Lum, sous le théâtre. On avait réussi néanmoins, avec l'aide des pompiers à éloigner une centaine de voitures, et fort peu ont été endommagées. Le stock de cigares dans l'établissement de M. Francis B. Flores, qui vient après le dépôt de M. Lum, a été fort endommagé par l'eau.

Sa perte consiste principalement en pipes d'écume de mer. Deux grandes caisses remplies de ces pipes, dit un de nos confrères, a mystérieusement disparu. M. Flores est assuré pour $1000, mais sa perte serait fort au dessus de cette somme.

Toute cette propriété est louée à M. Lum pour 10 années. La bâtisse de devant est assurée pour $12,000. La bâtisse du fond, qui appartient à M. Lum, est assurée pour $10,000. Il a aussi une police de $15,000 sur son stock et une autre police pour l'ameublement du théâtre.

Le feu s'est étendu ensuite au toit de la partie de devant du restaurant Miller, détruisant complètement cette partie de la bâtisse, avec tout ce qui s'y trouvait, meubles, lits, tables, etc. La perte est, pour M. Miller, de $13,000, avec une assurance qui en couvre la moitié. Le feu, qui avait commencé à 2 heures et quart, a duré jusqu'à 6 heures du matin.

Les murs du théâtre sont tombés dans la cour sur les derrières du salon de Tattersal. Le toit de la cave s'est écroulé et beaucoup de vin, en bouteilles a été perdu. M. Malone, maître de ce salon, est pleinement assuré. Les flammes ont gagné ensuite les derrières de quelques bâtisses ayant leurs façades sur la rue du Camp. On estime la perte totale à $60,000. La compagnie d'assurance d'Orléans y est pour $7000 et la compagnie des Marchands pour $9000. D'autres compagnies auront sans doute à souffrir un peu de ce désastre ; mais les assurances paraissent être fort divisées, la responsabilité de chaque compagnie sera comparativement légère.

JEUNES MARIÉS EN VOYAGE.—Il y a en ce moment à l'hôtel St Charles trois couples de jeunes mariés venus de Jackson, Tennessee : le gén. Wm H. Jackson, un des commandants divisionnaires de cavalerie, du gén. Forrest dans l'armée confédérée, et sa femme (Mlle Harding), de Nashville ; le capitaine Midleton Hays et sa femme (Mlle Caruthers), et M. Wm McCurrie et sa femme (Mlle Cole.)

HOMICIDE.—Un homme de couleur, connu sous le nom de Major Todd, a été si terriblement assailli et battu, on ne sait par qui, lundi soir, dans une maison de la rue St Thomas, No 180, qu'il en est mort quelques heures après, chez lui, rue de la Course, près de la rue Annonciation, où il avait été transporté. Deux hommes de couleur, Ed. Norman et Elie Hutchinson ont été arrêtés comme suspects d'avoir participé à cette mauvaise action.

VOL. — Lundi soir la résidence de M. Gresham, rue Erato, près de la rue Howard, a été visitée par des industriels de l'espèce de ceux dont notre ville a tant à se plaindre, qui ont enlevé maints articles d'une valeur considérable. Les gens de la maison furent éveillés par le bruit de ces instrus et M. Gresham fit feu sur eux, mais il visa mal à ce qu'il paraît, car les

voleurs réussirent à s'en aller en emportant leur butin.

FEU.—L'alarme qui a été sonnée hier à 11 heures du matin, avait pour cause le feu qui s'était déclaré dans une cheminée de la maison No 162, rue Prytanée, occupée par Mme Felicia Lehman, et appartenant à M. Fay. Le dommage, qui est faible, est couvert par une assurance de $1,000.

L'HOMME-VAPEUR.— Cette merveille mécanique n'a pu être exhibée hier, le bateau sur lequel elle se trouve s'étant échoué au-dessus de Memphis. Elle a été transbordée sur un autre steamer, et à moins qu'il ne survienne un nouveau contretemps, elle sera positivement exposée demain, vendredi, au No 31 rue St-Charles.

PLAINTE.—Un honnête étranger étant allé imprudemment visiter quelques femmes de bonne humeur habitant toutes ensemble la même maison, y a perdu $40 sans savoir comment. Sur sa plainte, Mmes Ellen Vigers, Hammet Lavery, Antoinette Tolman et Belle Browness ont été arrêtées.

ACCIDENT.—Mardi soir à 8 heures, une lampe à huile de charbon ayant fait explosion chez Mme Corp, rue Dorbigny entre les rues Bagatelle et St-Antoine ; un enfant en a été si gravement atteint qu'on désespère de sa vie.

AUTRE ACCIDENT.—William White, (couleur) a été pris mardi matin par la machine de la fabrique d'huile de charbon de la rue Bienville et a eu la jambe emportée. White a été transporté à l'hôpital, mais on ne pense pas qu'il puisse se remettre. Les souffrances qu'il éprouve sont atroces.

LE MEURTRE DE MYERS.—Jose Centeno, traduit hier devant le recorder Massicot sur l'accusation d'avoir assassiné son employé, Frank Myers, le 30 novembre, dans une maison située au coin des rues St-Antoine et Bons-Enfants, a été renvoyé devant la Première Cour de District. Myers, en présence de deux officiers de police avait parfaitement reconnu Centeno, comme l'homme qui lui avait porté le coup de poignard.

VOL DE VIN.—Il y a quelques jours, un nommé C. Ferrand se rendit dans le magasin de M. James Pleasant, rue St-Louis, et demanda au commis trois barils de vin. Le commis hésitait, mais Ferrand lui dit qu'il avait parlé à Pleasant et que c'était une affaire arrangée. Sur ces assurances le vin fut remis, mais depuis Ferrand n'a pas reparu. Un affidavit a été fait contre lui en conséquence.

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Nouvelles européennes.

Londres, 23.—Le *Morning Telegraph* publie un télégramme de Berlin annonçant que la Russie a demandé une conférence des grandes puissances pour régler d'une manière pacifique la question greco-turque.

Cent membres du parlement ont signé un mémoire adressé à Reverdy Johnson pour engager son gouvernement à adopter le Penny Postage (c'est-à-dire un droit de poste réduit à 2 cents) entre l'Angleterre et les Etats-Unis. Le *Times* a publié le mémoire en faisant des commentaires favorables.

Londres, 23.—La nouvelle de la conférence proposée pour la question d'Orient est pleinement confirmée. La *Presse*, de Vienne, organe du gouvernement, dit semi-officiellement que le plan est venu de la Russie et qu'il est vu avec faveur par l'Autriche et l'Italie. La tentative de régler la question sans effusion de sang, sera sans doute suivie de succès.

Athènes, 23.—Le gouvernement a demandé aux Chambres un crédit de 100 millions de drachmes. Les ports de Paros et de Patras seront fortifiés.

Berlin, 23.—Le prince de Monténégro est allé à St. Pétersbourg.

Un correspondant provincial dit, dans le journal semi-officiel, que les grandes puissances se sont unies dans un commun effort pour dissuader la Sublime Porte d'expulser les Grecs de la Turquie. L'expulsion comprend ceux de la Servie et de la Roumanie.

Madrid, 23.—Le pays est tout à fait tranquille.

Paris, 23.—Le Señor Olozaga a été aujourd'hui reçu officiellement par l'Empereur, comme ambassadeur d'Espagne.

Des troubles carlistes ont éclaté dans la Navarre. 14 personnes ont été arrêtées pour y avoir participé.

Le *Moniteur* dit que les mouvements actifs des grandes puissances donnent espoir que la diplomatie et l'exercice de la modération surmonteront toutes les difficultés.

La *République* dit que la Russie approuve la proposition de la Presse, pour inviter l'Angleterre, la France et l'Autriche à une conférence sur le différend turco grec.

Athènes, 23.—Le ministère est toujours engagé dans la discussion des moyens de défense, mais aucune mesure formelle n'a encore été prise dans cette direction.

Nouvelles de Washington.

Washington, 23.—Le collecteur de Brownsville, Texas, télégraphie au département du Trésor que deux inspecteurs de revenu ont été assassinés et un blessé dans ce district par une bande de voleurs. Les victimes sont Wm H. Phelps et Geo. F. Hammond.

Seward, avec plusieurs ministres étrangers, est allé à Auburn. Chase s'en va dans le Rhode Island.

La commission indienne fera un rapport et elle demandera que le bureau indien fasse un département séparé.

On dit que le comité Indien du Sénat est unanimement opposé au bill de la Chambre transférant le bureau Indien au département de la guerre.

Le général Grant a envoyé le colonel Lent, de son état-major, dans l'Ouest, pour faire enquête sur les affaires Indiennes.

On dit qu'à moins qu'il soit avancé, le procès de Jefferson Davis ne reparaîtra pas à la Cour Suprême avant deux ans.

La *Tribune* de New York, publie la dépêche suivante de Washington :

Le Lieut. Gouv. Dunn, de la Louisiane, mande par le télégraphe aux sénateurs de la Louisiane en cette ville, qu'il craint des difficultés à la réunion de la Législature le mois prochain. Les Thugs et les rebelles Plug Uglies de la Nlle Orléans menacent d'expulser les membres républicains de ce corps s'ils veulent se rassembler et expédier des affaires. Les sénateurs de la Louisiane communiqueront avec le général Grant et le secrétaire Schofield, au sujet de ce rapport demain.

En réponse à une question sur la manière de mettre sur le marché les cigares saisis pour non payement de la taxe, qui timbre n'ayant été apposé, Rollins décide que les timbres nécessaires pour couvrir la taxe seront apposés et que le collecteur mettra sur son compte de timbres tout l'argent, provenant des ventes, qu'il faudra pour égaler la valeur des timbres, et remettra la balance, s'il y en a, au Trésor. Si le montant de la vente ne paye pas les dépenses et la taxe due, alors la loi autorise le collecteur à enchérir pour le gouvernement jusqu'à concurrence d'une somme n'excédant pas la taxe. On pense que le Congrès avisera à la fourniture des timbres, pour les marchandises vendues sous saisie ou confiscation.

Nouvelles diverses.

Wilmington, Del., 23—Abe Hicken, de Philadelphie, et Pete Maguire, de Peckskill, New York, ont lutté à cinq reprises successives, Hickens a eu le dessus et a brisé la mâchoire de Maguire.

New York—Le steamer Merrymac est arrivé de Rio Janeiro aujourd'hui avec James Watson Webb et sa famille et l'ex-ministre Washburn.

Kansas City, 23—Un guide de l'armée, qui arrive des Plaines, rapporte que les volontaires du Kansas ont rejoint Sheridan dans sa marche au fort Cobb. Nombre de soldats ont eu des membres gelés.

Liverpool, 22 au soir—Coton calme. Vendu 12,000 balles.

Londres, 23—Consolidés 92 1¦4 à 92 3¦4. Bons fermes à 74 3¦8.

Francfort, 23—Bons, fermes à 78 3¦4.

New-York, 23, au soir—Coton un peu plus bas. Vendu 2100 balles ; Mid. 25.

New-York, 23, au soir—Argent serré à 7 à 8 0¦0; Sterling 109 1¦2. Bons d'Etat, calmes. Or 134 1¦2.

New York, 23—5 20 : 110 à 110 1¦8 ; 10-40 : 105 1¦8. Les actions ont cédé à la pression de l'argent, les détenteurs étant forcés de vendre. Marché ferme à la clôture. Fret plus ferme.

Mobile, 23—Coton calme. Vendu 1000 balles, Mid. 23 1¦4. Reçu 2181.

(*Dépêches d'hier soir.*)

Liverpool, 23, après-midi—Coton calme.

Havre, 23—Coton calme à 124.

New-York, 23—L'Orizona apporte $392,000 en espèces, d'Aspinwall.

San-Francisco, 22—Le Great Republic arrive du Japon avec 320 passagers et 1200 tonneaux de fret, y compris 1,500 colis de soie et 500 colis de thé pour New-York.

La Havane, 23—Le journal le *Pais* dans l'intérêt cubain, a suspendu volontairement pour cause de censure.

800 hommes de troupes fraîches sont arrivés aujourd'hui.

New-York, 23—Coton, calme. Middling, 25 à 25 1¦4.

OUVERTURE DE LA ROTONDE. — Ce soir, veille de Noël, la Rotonde de l'Hôtel St Louis, qui vient d'être installée avec un soin tout spécial, sera ouverte aux consommateurs, et une foule de garçons empressés, sous la direction de M. Eugène Krost, leur serviront les meilleurs vins, les bières les plus mousseuses et les comestibles les plus appétissants que puissent désirer des gourmets disposés à fêter dignement la veille de Noël. Il y aura concert tous les soirs.

POMMES DE TERRE, POIS, FRUITS SECS.—On verra dans nos annonces que MM. Davison & Weaver, rue Poydras, Nos 24 et 26, viennent de recevoir quantité de produits fort estimés de l'Ouest et du Nord. Ces produits sont tous frais et de qualité supérieure.

FÊTES DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN.—Nous référons nos lecteurs et nos lectrices à l'annonce de M. B. McKenna dont l'établissement de confiserie et de lunch situé au coin des rues Canal et Dauphine est si avantageusement connu du public. Cet établissement, ouvert aux consommateurs de 6 heures du matin à minuit, offre tout ce qu'on peut désirer de plus fin et de plus délicat. Tout le monde connaît, du reste, l'excellence et le goût exquis des confiseries, pâtisseries et autres articles que M. McKenna fournit à ses clients. Cette année, ses bonbons, ses chocolats à la crème, et ses fruits cristallisés feront sensation. Il annonce, en outre, que ses prix sont réduits.

MAISON F. DUMONTEIL.—Il est des établissements qu'une réputation ancienne et toujours justifiée recommande d'elle-même à une clientèle nombreuse et fidèle et qui n'ont besoin de la publicité que pour être signalés aux acheteurs du dehors ou à ceux qui sont nouvellement arrivés. De ce nombre est l'établissement de M. F. Dumonteil, successeur de M. Bellanger, et qui s'est toujours attaché à justifier la renommée et la popularité que son prédécesseur avait déjà acquises.

Aussi est-ce par acquit de conscience et dans l'intérêt même de nos lecteurs que nous leur signalons le magnifique étalage qu'on peut admirer dans les vitrines et dans le magasin de M. Dumonteil, à l'encoignure des rues du Canal et Bourbon. Ils verront là un choix de bottes, de coffrets, et de cartonnage du meilleur goût, d'une fraîcheur éblouissante, et qui viennent d'être reçus de Paris, et ils pourront se convaincre *de visu* que les douceurs de tout genre destinées à les remplir et provenant soit d'importation, soit de la fabrique même de M. Dumonteil, sont de la qualité la plus fine. Une attention où une galanterie est toujours la bienvenue, mais elle l'est doublement lorsque le cadeau offert est de nature à plaire par ses qualités extérieures comme par ses qualités intrinsèques ; et ce sont là des conditions qu'on peut être sûr de trouver réunies dans les articles que l'on choisira chez M. Dumonteil.

NOEL, NOEL.—Parmi les étalages que nous recommandons à l'attention des gens de goût, nous citerons en première ligne celui de la maison Lion & Pinsard, 142 rue du Canal, coin Bourbon et Dauphine. On y trouvera une grande variété de ces jolis objets d'art et de fantaisie que très l'industrie parisienne et qui constituent de si jolis présents à offrir à Noël ou au jour de l'An. En fait de douceurs cette maison a reçu de délicieux chocolats à la crème de la célèbre maison Guérin-Boutron. 3

REVEILLON.—Nous sommes heureux de pouvoir annoncer aux joyeux disciples de Lucullus que la maison Dessons & Bonnecaze, No 157, rue Royale, encoignure St-Pierre, s'est mise en mesure de leur offrir comme les années précédentes, pour célébrer le réveillon traditionnel, les meilleures viandes, chaudes et froides, de magnifiques et délicieux pâtés, ainsi que d'excellents vins. ☞

CADEAUX. — Si vous voulez faire un beau cadeau de Noël achetez une combinaison de billets de la loterie de l'Alabama chez Dave C Johnston, agent, Passage de la Bourse. ☞

CARTONNAGES, BONBONS—Un des plus jolis étalages en fait de cartonnages, de bonbons et liqueurs, pour les fêtes de la Noël et du jour de l'an, est bien certainement celui de MM. Dessons & Bonnecaze, confiseurs, rue Royale No 157, encoignure St Pierre. Nous recommandons cette maison, connue si avantageusement et depuis si longtemps dans notre ville, aux dames et à toutes les personnes qui savent apprécier les confiseries délicates, les patisseries recherchées, les friandises succulentes et les liqueurs fines. ☞

ETRENNES ET CADEAUX.—Nous ne saurions trop recommander aux mères de famille et aux personnes qui désireront faire des cadeaux aux enfants, d'aller visiter l'élégant étalage que M. Brice Sambre, rue Royale, No 104, en face de l'Hôtel St. Louis, a exposé pour les jours de fêtes de la Noël et du Jour de l'an. Les jouets d'enfants et tous les articles qui le composent sont vendus à des prix extraordinairement réduits et à la portée de toutes les bourses. Voyez et jugez, et surtout lisez l'annonce.

CAFÉ-RESTAURANT.—M. PHILIPPE FORGET fait, aujourd'hui même, l'ouverture d'un Café-Restaurant vis-à-vis le Marché Trémé. Il invite ses amis et ses anciens clients à venir juger par eux-mêmes de l'excellence de sa cuisine. Voir aux annonces.

CHARBON.—MM. G. W. COYLE & Co., délivrent de l'excellent charbon de Pittsburg, du Cannel Anglais, et de l'Anthracite de première qualité dans toutes les parties de la ville, au plus bas prix du marché. Tous ordres laissés rue Gravier No 138 ou aux dépôts à l'encoignure des rues Magasins et Girod et à l'encoignure des rues Julia et Water, seront exécutés immédiatement.

$55.—Magnifiques machines à coudre de Grover & Baker, pour familles, avec les dernières perfectionnements, au prix de $55, au No 182, Canal.

CADEAUX.— Si vous voulez faire un beau cadeau de Noël achetez une combinaison de billets de la loterie de l'Alabama chez Dave C. Johnston, agent, Passage de la Bourse. ☞

MUSIQUE ET INSTRUMENTS DE MUSIQUE—MM. CHARPEAUX & LOUBÈRE, rue Royale, No 46, annoncent aujourd'hui dans nos colonnes qu'ils reçoivent toujours des pianos des plus célèbres fabriques de France et d'Amérique, avec un système des plus perfectionné et reconnu indispensable pour la tenue de l'accord. On trouve dans la liste de leurs pianos importés les noms des premiers facteurs de pianos de France et d'Europe, ceux entre autres de Pleyel, Erard Herz, Vangel, etc. MM. Charpeaux et Loubère qui sont eux-mêmes des artistes pleins de goût et de grands connaisseurs en musique, ont toujours en magasin les compositions les plus nouvelles pour le piano, violon, flûte et autres instruments, ainsi qu'un grand assortiment de partitions, d'ouvertures, de morceaux d'opéras détachés pour toutes les forces, et les méthodes les plus estimées pour les commençants, etc., et tout cela à des prix aussi réduits que possible. Nous engageons les pianistes et les musiciens en général, à aller examiner le stock dont il en question avant d'acheter ailleurs. D M J

$55.—Prix de New-York pour les machines à coudre de Grover & Baker, 1er prix, garanties pour 3 ans. Bureau, 182, Canal.

ETRENNES.—On peut convertir beaucoup de choses en étrennes et faire cadeau de tout ce qui est utile comme de tout ce qui est agréable ou brillant ; mais les choses qui sont à la fois brillantes et durables seront toujours les mieux accueillies. Aussi, recommandons-nous avec plaisir le grand assortiment d'objets, annoncé aujourd'hui dans nos colonnes par M. S. T. BLESSING, rue de Chartres, No 24. Cet assortiment se compose d'albums, bibles, chromolithographies, cadres, stéréoscopes, tableaux, etc, etc.... Un album peut occuper deux ou trois ans la personne qui le reçoit, car elle veut en remplir les pages de choses distinguées, élégantes et qui la flattent, comme un beau portrait, une belle pensée ou un joli motif de musique. Les tableaux sont des cadeaux qui restent, ils ornent brillamment les salons et perpétuent de beaux souvenirs. Tous les objets mis en vente pour étrennes par M. Blessing sont durables de leur nature, et, au moins en cela, supérieurs à tous les autres. Nous ne craignons donc pas de le signaler à l'attention du public, surtout à l'attention des personnes de goût. 8

☞ Il n'y a pas à s'y tromper, les PLANTATION BITTERS garantiront des fièvres en frissons et de toutes maladies de ce genre, si on les emploie à temps. Nulle famille n'aura à souffrir de cette funeste maladie si elle a soin d'avoir chez elle des PLANTATION BITTERS et de s'en servir suivant les instructions. L'ingrédient le plus important de cette médecine est le Calisaya ou l'Ecorce du Pérou qui est connue comme le tonique le plus fin et le plus par de règne végétal. L'extrait de cette écorce est le principe actif de tous les bons médicaments contre les fièvres en frissons prescrits par les médecins intelligents. L'écorce de Calisaya est employée en grande quantité dans la fabrication des PLANTATION BITTERS, aussi bien que la quinine, et nous devons dire que c'est à cela qu'ils doivent en grande partie leur popularité. Nous pouvons les recommander.

L'EAU MAGNOLIA, supérieure à la meilleure Eau de Cologne allemande importée, et vendue à moitié prix.

CADEAUX. — Si vous voulez faire un beau cadeau de Noël achetez une combinaison de billets de la loterie de l'Alabama chez Dave C. Johnston, agent, passage de la Bourse. ☞

$55.—Les meilleures machines à coudre du monde, pour familles, s'achètent au dépôt de la Cie. Grover & Baker, 182, Canal, moyennant la faible prix de *cinquante-cinq* piastres. Elles sont garanties pour 5 ans.

L'article suivant est extrait du *Courrier médical* :

Les vins de quinquina ordinairement employés en médecine se préparent avec des écorces de quinquina dont la richesse en principes actifs est extrêmement variable ; de plus, les procédés de fabrication sont tellement défectueux, que les écorces qui ont servi à préparer le vin de quinquina peuvent être employées ensuite à la fabrication du sulfate de quinine. Aussi, ces vins ne contiennent que des traces de principes actifs, et en proportions toujours variables.

Le VIN DE QUINIUM DE LABARRAQUE, préparé avec le Quinium (extrait de quinquina titré) approuvé par l'Académie impériale de médecine, constitue, au contraire, un médicament de composition déterminée, riche en principes actifs, et sur lequel les médecins et les malades peuvent toujours compter.

De nombreuses expériences ont été faites sur l'emploi du vin de quinium comme tonique et fébrifuge, et les résultats ont été des plus concluants. M. Bouchardat, professeur à la Faculté de médecine de Paris, ex-président de l'Académie impériale de médecine, qui s'est beaucoup occupé du quinium, s'exprime ainsi :

"C'est dans le pays à fièvres, au milieu des causes qui leur ont donné naissance, quand ces mêmes causes persistent, que tous les avantages du quinium apparaissent. C'est dans ces conditions que M. Wahu l'a administré en Algérie ; M. Hudellet dans les Dombes, et moi même dans plusieurs localités à fièvres du département de l'Yone. (*Manuel de thérapeutique* de M. BOUCHARDAT, 1856-1857.)

"J'ai conseillé l'usage de votre *vin de quinium* à un grand nombre de malades, tant dans ma Maison de santé qu'en ville. Traitant spécialement les affections cancéreuses, j'ai longtemps cherché un tonique puissant. Je l'ai trouvé dans votre *vin de quinium* que je regarde comme le réparateur par excellence des constitutions épuisées.

"DR CABARET.

"Paris, 27 mars 1868."

"Nous avons vu, par suite de l'usage continué pendant quelque temps (un mois ou deux) du *vin de quinium*, des effets vraiment merveilleux se produire, et des organisations détériorées par la cachexie reprendre le dessus et enfin pour ainsi dire une régénération. Aussi, n'hésitons-nous pas à dire que le quinium est, selon nous, le plus efficace et le plus énergique des toniques connus." DR WAHU, médecin principal de l'hôpital de Cherchell (Algérie). (*Annuaire de médecine et de chirurgie pratiques*, 1858.)

"Depuis quelques années que je donne mes soins à l'usine Maseline & Co, j'ai employé avec un succès constant le *vin de quinium* comme fébrifuge et comme tonique, dans tous les cas où les ouvriers (au nombre de 800 ou 1,000) sont atteints par les miasmes paludéens qu'exhalent des terrains de l'Eure.

"M. Maseline lui-même, arrivé à un état de dépérissement assez grave, par suite des excès de ses travaux, dans une localité où les fièvres sont endémiques, s'est trouvé régénéré par l'emploi habituel du vin de quinium, pris à la dose d'un verre à liqueur matin et soir, et sa santé s'est complètement rétablie.

"Le Hâvre, le 8 juillet 1856.

DR BELLEVUE."

De la valeur spéciale du quinium, par le docteur Regnauld, médecin-inspecteur des eaux de Bourbon-l'Archambault. (*Union médicale*, 5 mai 1860.)

"..... Je dois signaler enfin les excellents effets du quinium, administré comme tonique dans la période ultime des fièvres typhoïdes, des pneumonies graves, de toutes les maladies longues, dont la convalescence est lente et précaire, accompagnée de fièvres vers le soir ; dans les cas, en un mot, où il est indiqué de hâter la réparation des forces et des organes ; sans secousse et sans stimulation.

"C'est alors que le quinium jouit d'une supériorité incontestable sur toutes les autres préparations de quinquina. Sous son influence, la fièvre disparaît promptement, l'appétit se réveille, les digestions se régularisent, et le retour du sommeil abrège la convalescence et complète la guérison.

"Madame A...., de Bourbon, âgée de vingt-huit ans, a la fièvre sous différents types depuis dix-huit mois. Elle a pris une énorme quantité de sulfate de quinine en poudre et en pilules, au point que son estomac ne peut plus le tolérer, même associé à l'opium. Elle offre tous les symptômes de la cachexie paludéenne, amaigrissement, bouffissures de la face, ventre énorme, rate hors de volume. L'estomac est tellement fatigué, qu'il ne supporte pas même le sulfate de fer, ce sel provoque des coliques et une extrême répugnance. C'est dans ces conditions que je prescris le vin de quinium, dont l'apparition était récente. Aussi peu familiarisé que j'étais avec ses effets, je ne fus pas peu surpris de la manière prompte et complète dont il triompha de la fièvre de madame A...., qui, depuis deux ans, n'a éprouvé aucune récidive.

"DR REGNAULD."

"On peut avancer aujourd'hui, comme une vérité incontestable, qu'il n'y a pas d'indisposition combine aussi un état fébrile, dont celui qui souffre peut ne pas se rendre compte, mais qui n'en existe pas moins. Ainsi, les personnes faibles, débilitées, soit par diverses causes d'épuisement, soit par les suites de maladies, les adultes fatigués par une croissance trop rapide, les jeunes filles qui ont de la peine à se former et à se développer, sont soumis à une action fébrile constante. C'est alors que le *Vin de Quinium* peut être indiqué avec la certitude d'un véritable succès. Ce vin doit encore être conseillé aux dames qui relèvent de couches, aux convalescents ou aux vieillards affaiblis par l'âge ou la maladie.

Dans les cas d'anémie, pâles couleurs, etc., le VIN DE QUINIUM DE LABARRAQUE est un puissant auxiliaire des ferrugineux. Associé, par exemple, aux pilules de Vallet, il produit des effets véritablement merveilleux.

Du reste, l'approbation si rare de l'Académie de médecine est un titre pour le Vin de Quinium à la confiance des médecins et des malades.

Quelques personnes se plaignent de l'amertume du Vin de Quinium et demandent s'il ne serait pas possible de la dissimuler ; comme réponse, il suffit de citer l'article suivant, extrait d'un mémoire intitulé : *Considérations thérapeutiques sur les préparations de quinquina*, par M. le docteur FAUCONNEAU DUFRESNE, ancien président de la Société de médecine de Paris :

"L'amertume d'un vin de quinquina est une des garanties de sa bonne préparation. Quel que soit, pour la dissimuler et pour présenter le médicament sous une forme plus agréable aux femmes et aux enfants, on associe diverses substances au quinquina, c'est ainsi que l'on fait des sirops et des vins de quinquina composés, déposant les principes amers ; mais il faut que l'on sache que c'est toujours au détriment de leur efficacité. En effet, on ces substances font ment avec les principes du quinquina des combinaisons insolubles, ou elles empêchent la dissolution de ces principes. Quant à nous, nous aimons à trouver dans les préparations quiniques une amertume franche et nette, et nous la rechercherons comme un indice de la présence de notre précieux agent thérapeutique."

DOSES ORDINAIRES.

COMME TONIQUE.—Il convient d'en prendre chaque jour, un demi verre à un verre avant le déjeuner et avant le dîner. (*Ces doses et celles indiquées ci-dessous sont rapportées aux petits verres dans lesquels il est d'usage de servir les vins de dessert, de Bordeaux et de Bourgogne.*)

COMME PRÉSERVATIF.—Dans les pays ou règnent des fièvres, il est utile de prendre, le matin, à jeun, un demi verre à un verre de Vin de Quinium.

COMME FÉBRIFUGE.—Deux à quatre petits verres dans la journée, en plusieurs fois.

Décédé hier, à 4 heures de l'après-midi JOSEPH ALPHONSE, âgé de neuf jours, fils de H. LABASSE et de Elmire Ollié. Les amis et connaissances des deux familles sont priés sans autre invitation, d'assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui, à 4 heures précises. Le corps est exposé rue Ursulines, No 113, entre Dauphine et Bourgogne.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.

Nouvelle-Orléans, 21 décembre 1868.

AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs de la Compagnie, M. F. S. Wilts a présenté les résolutions et le préambule suivants qui ont été adoptés à l'unanimité :

Attendu que par l'interposition de la Divine Providence, l'Hon. JOHN PEMBERTON, Président de cette Compagnie depuis sa fondation, nous a été enlevé pour un monde meilleur ;

Attendu que sa mort prive sa famille d'un mari, d'un père et d'un parent exemplaire, son pays d'un citoyen dévoué et sans tache, cette Compagnie, d'un officier éminemment habile, courtois et probe, dont les grands services seront toujours appréciés ;

Il est résolu que comme marque sincère d'un profond respect pour sa mémoire, d'une profonde sympathie pour sa veuve et ses enfants inconsolables et pour tous ceux qui déplorent sa perte, les bureaux de la Compagnie seront tendus de deuil pendant trente jours.

Que cette résolution soit inscrite dans le compte-rendu des délibérations de ce Board, qu'elle soit publiée dans tous les journaux de la Nouvelle-Orléans et qu'une copie authentique en soit transmise à sa famille.

24 déc—6t—PP G. W. NOTT, Secrétaire.

OR, ARGENT,
Billets de Ville et d'Etat, Bons de Ville, etc., AU BUREAU DE CHANGE DE
J. BRETTE,
6.........RUE ST-CHARLES.........6 PRES CANAL.

On paie aussi d'avance AUX Professeurs des Ecoles Publiques LES SALAIRES de Décembre et de Janvier.

Ouvert de 7 heures du matin à 9 heures du soir. 9oct—1m PP

Bureau des Assureurs,

Nouvelle-Orléans, 23 décembre 1868.

LES bureaux des compagnies qui composent ce Board seront fermés, après 11 heures du matin, le 24 du courant, le 1er, le 2 janvier prochain et, à partir de cette date, les jours d'affaires, à 3 heures au lieu de 3 heures P. M.

Par ordre du Board, H. P. JARVIER, Secrétaire. 24 déc—2t—1er et 2 jan

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands,

NO. 104 DE LA RUE DU CANAL. Nlle-Orléans, 21 décembre 1868.

AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs, M. PAUL FOURCHY a été élu Président, à l'unanimité, pour remplir la vacance occasionnée par la mort de l'Hon. John Pemberton, et M. G. W. NOTT a été élu Secrétaire. G. W. NOTT, Secrétaire. 24 déc—6

Banque d'Amérique,

Nelle-Orléans, 22 décembre 1868.

CETTE Banque sera fermée VENDREDI, 25 du courant, le 1er et le 2 janvier 1869. Les effets et les comptes échéant ces jours-là devront être payés la veille. J. E. PASCAL, Caissier. 24déc—jusq2

Banque de l'Union de la Louisiane.

CETTE banque sera fermée VENDREDI, 25 du courant, le 1er et le 2 janvier 1869. Les billets échéant ces jours-là doivent être payés la veille. Nlle-Orléans, 22 décembre 1868. GEO. A. FREERT, Caissier. 23 déc—au 2 janv

Banque des Marchands.

Nlle-Orléans, 23 décembre 1868.

CETTE banque sera fermée VENDREDI, 25 décembre, le 1er et le 2 janvier 1869. Les billets et les comptes échéant ces jours-là devront être payés la veille. TH. J. DIX, Caissier. 23 déc—au 2 janv

Fêtes de Noël et du Jour de l'An.

LE soussigné annonce à ses amis et au public qu'ils trouveront comme par le passé, dans son établissement de Confiserie et de Lunch au coin des rues Canal et Dauphine, les articles les plus fins et les plus délicats, en fait de Pâtés, Massepains, Fruits et Pound Cakes, Bonbons, Dragées, Chocolat à la crème, au plus bas prix, pour les fêtes de Noël et du Jour de l'An.

☞ Le lunch des dames sera servi, de six heures du matin à minuit. 24 déc—2t B. McKENNA.

CAFÉ ET RESTAURANT DES AMIS. (Ancien Café de St-André.)

Vis-à-vis le marché Tremé.

PHILIPPE FORGET annonce à ses amis et à son ancienne clientèle qu'il fera aujourd'hui l'ouverture de son café-restaurant. Il invite tous ses amis et les amateurs de bonne chère à venir juger par eux-mêmes de l'excellence de sa cuisine. 24 déc—3t

F. DUMONTEIL,

—Successeur de—

BELLANGER,

Encoignure CANAL et BOURBON

CARTONNAGES, CONFISERIE, PATISSERIE, RESTAURANT, VINS, LIQUEURS, ETC., ETC., ETC.

L'établissement est toujours ouvert jusqu'après la fermeture des théâtres. 24 déc—jusq 1er jan

BON MARCHÉ,
JOUETS, JOUETS,
ARTICLES DE PARIS, CANNES FANTAISIE, ETC., ETC., VENDUS À DES PRIX DEFIANT TOUTE CONCURRENCE, Au magasin No 104, rue Royale, en face l'Hôtel St-Louis. BRICE SEMBRE. 24 déc—2

VIN DE CHAMPAGNE Piper Heidsieck,

De la maison H. Piper & Co, de Reims.

400 paniers bouteilles et demi bouteilles de ce vin bien connu, en débarquement du Maggie E. Gray, du Havre.

LE soussigné, agent de MM. Piper & Co, de Reims, continuera à importer directement des caves de la maison de Reims le vin de Champagne Piper Heidsieck et approvisionnera les consommateurs d'un vin toujours frais et à l'abri du coulage.

MM. H. Piper & Co désirant conserver à leur vin sa grande réputation aux Etats-Unis n'ont rien négligé pour en améliorer la qualité afin de le placer au premier rang.

Des concessions libérales sont faites au commerce. T. BAILLY BLANCHARD Jr. 24déc—15t No 46, Vieille-Levée.

Cadeaux de Noel.
J. LEVOIS
1,000 pièces SOIERIES nouvelles de fantaisie à $2 la yarde,
100 Robes SOIERIES NOUVELLES EN COULEUR, à $30 la robe,
100 ROBES À REPS RICHES à $40 la robe.
100 ROBES EN SOIERIES NOIRES DE LYON à $60 la robe.
50 ROBES EN SOIERIES RICHES BROCARD, à $50 la robe,

TOUS CES ARTICLES Sont frais et élégants et conviennent pour CADEAUX DE NOEL.

CHALES CACHEMIRE DE LYON, Véritables Popelines d'Irlande, POPELINES DE LYON, bon teint, $20 et au-dessus, la robe, CREPE DU JAPON, Une nouvelle ETOFFE BON TEINT. MANTEAUX EN VELOURS, et en DRAP, MANTEAUX DE SOIE, MANTEAUX D'ENFANTS DE TOUS les AGES. PARASOLS, GANTS DE PEAU DE CHEVREAU, &c.

J. LEVOIS, Au coin des rues Canal et Bourbon. 20 déc—20 22 24

FOULARDS.
Soieries Foulard de Lyon,
GARANTIES PURE SOIE, A—
$1.00 la Yarde.
J. LEVOIS, Au coin des rues Canal et Bourbon. 23 déc—3t

Concurrence impossible !
VETEMENTS
POUR
HOMMES et ENFANTS.

VOULEZ VOUS braver les intempéries de l'hiver qui s'avance à grands pas et qui nous menace de ses rigueurs ?

Voulez-vous éviter les maladies, les rhumes, les catarrhes ?

Désirez vous être habillé avec le goût et l'élégance que réclament les dernières modes ?

Voulez vous enfin avoir de bons vêtements et à bon marché ?

M. Léon Godchaux,

dont la réputation est aujourd'hui universelle et qui défie toute concurrence dans sa partie, vous offre tous ces avantages.

Allez visiter ses vastes magasins, situés aux Nos

81 et 83, rue du Canal,

et aux Nos 213, 215 et 217, rue de la Vieille-Levée, et vous vous convaincrez que ce qui est dit plus haut n'est nullement exagéré.

Habillements et Chapeaux

Pour hommes et pour enfants.

CHEMISES, CALEÇONS, CHAUSSETTES, CHEMISES DE PEAU, COLS, CRAVATES, MOUCHOIRS, BRETELLES, &c., &c., &c., &c.,

sont quelques-uns des divers articles qui composent le stock immense de marchandises que l'on peut se procurer à l'instant même et aux meilleures conditions.

On trouvera aussi dans ses magasins un fort stock de DRAPERIE NOIRE ET DE FANTAISIE, en pièces, provenant des meilleures fabriques européennes et américaines.

Dix coupeurs de première classe sont attachés à la manufacture qui emploie constamment trois cents ouvriers et dans laquelle on fait, sur commande et dans le plus bref délai, des VETEMENTS DE TOUT GENRE, comme coupe et comme qualité de marchandise. 25 déc—2t PP

Pommes de Terre, Oignons, Fruits Secs.

1000 Barils Jack Whites, pour habitations,
500 do Pink Eyes, do
100 do Peach Blows,
200 do Russette de l'Ohio,
200 do Fiches,
200 do Haricots moyens de marine,
200 do Pommes sèches de choix,
50 do Pêches do do

Venant d'arriver et à vendre par DAVISON & WEAVER, Nos 24 et 26 de la rue Poydras. 24 déc—3

Demande d'un pâtissier.

ON demande un BON PATISSIER au No 93 rue Vieille Levée, entre St Louis et Conti. 24déc—3

Charbon. Charbon.

Charbons de Pittsburgh, Cannel anglais et Anthracite, de la meilleure qualité, triés expressément pour les familles, et livrés dans tous les quartiers de la ville, aux plus bas prix du marché, par W. G. COYLE & CO. Bureau, No 138 de la rue Gravier. Dépôts : Coin Magasins et Girod, Coin Julia et Water. 24 déc—3

Vins Fins ! Vins Fins !

25 caisses CHATEAU PAVEIL MARGAUX, véritable,
25 do PICHON LONGUEVILLE, véritable,
25 do CHATEAU MARGAUX do
25 do CHATEAU YQUEM do
25 do HAUT SAUTERNES, de la maison de A. de LUZE & FILS
200 do de la célèbre marque CHATEAU PAPE CLEMENT, ainsi que les marques suivantes de vin de Bourgogne, de la maison de URU FRERES :
50 do BOURGOGNE,
50 do CHABLIS,
50 do BEAUNE,
50 do VOLNAY,
50 do NUITS,
50 do CHAMBERTIN,
50 do FLEURIE,
50 do THORINS,

Et un assortiment complet de CONSERVES, telles que :

PATÉS truffés et non truffés, PETITS POIS, ASPERGES, SARDINES sans arêtes, &c., et EAU-DE-VIE de COGNAC, en caisses.

En magasin et à vendre par

Vor. MAIGNAN & F. LABORDE,

24déc—6t Nos. 33 et 35 rue Bienville.

Véritable Muscat de Frontignan.

25 CAISSES véritable Muscat de Frontignan,
5 barils do do do

Importé directement de chez le propriétaire et à vendre par caisse et gallon par J. PLAISENT, No 8 rue St Louis.

Aussi—Vins supérieurs d'Alicante, Grenache, Sherry, Porto, vins rouge et blanc, de première qualité. 20 déc 6f

DEMANDE.

UNE FEMME blanche, (une française de préférence) qui voudrait se rendre utile dans une maison en s'occupant un peu de tout, trouverait à s'employer en s'adressant entre 7 et 8 heures du matin, au No 176 rue Royale. 23déc—3t

GUÉBLÉ & NIPPERT,

137.............RUE DU CANAL (Bâtisse Touro).............137

JOUETS ! JOUETS ! JOUETS !

Cadeaux de Noël et Etrennes.

Grand Déballage d'Articles de Fantaisie, de Paris ; de Jouets Français, de Rubans et de Gazes.

Les soussignés invitent respectueusement leur clientèle et le public en général à venir examiner leur

GRANDE EXPOSITION
DE JOUETS FRANÇAIS ET D'ARTICLES DE FANTAISIE.

Aussi · Un nouvel envoi de ces excellents GANTS à $1, et dits, double boutons à $1 25. GANTS SUEDE, aux mêmes prix.

150 douzaines CHEMISES FRANÇAISES (de Paris), devants toile, à $30, valant $45.

GUEBLE & NIPPERT, 137 rue du Canal.

Maison de Commission, 40, rue Paradis-Poissonnière, à Paris. 13 déc—dim mar j jusq 1er jan

NOUVEAUTÉS D'HIVER.
E. GIQUEL,
126 - - - Rue du Canal - - - 126

Vient de recevoir par les steamers BREMEN et BAVARIA, d'EUROPE, un grand assortiment de ARTICLES DE NOUVEAUTÉ, Qu'il offre à vendre en

Gros et Détail,
—A TRES BAS PRIX—

POPELINES Changeantes, haute nouveauté,
POPELINES Unies, toutes couleurs,
MÉRINOS et MOUSSELINES de LAINE,
ALPACAS Unis, toutes couleurs,
POPELINES Imprimées,
MOUSSELINES de LAINE Imprimées,
POPELINE d'IRLANDE, toutes couleurs,
INDIENNES Fantaisie,
TARTAN et FLANELLE, toutes couleurs,
DRAPS et CASIMIRS,
FLANELLE Anglaise et Française, blanche,
COURTEPOINTES, toutes couleurs,
RIDEAUX Mousseline et Bobinet brodés,
MOUSSELINES Damassées et à Carreaux,
COUVERTURES de lit en laine,
BAS et CHAUSSETTES laine,
BAS et CHAUSSETTES coton,
CHEMISES MÉRINOS, pour Femmes, Enfants et Hommes,
OMBRELLES et EN-CAS,
JUPONS Balmoral et Mousseline,
PEIGNOIRS et CAMISOLES,
CHALES Cachemire,
SOIERIES, noires et couleurs,
FLEURS Artificielles,
TULLE, blanc et couleurs, 4,4,
MOUCHOIRS Batiste, brodés et unis,
COLS Valenciennes et toile,
Grand assortiment d'ARTICLES de DEUIL,
MALAKOFFS Nouveauté,
TISSUS CHAMBERY, pour robes de bal,
VOILETTES Dentelle,
POINTES Dentelle, Lama et Cambrai,
COURONNES et VOILES de mariées, &c., &c., &c.

E. GIQUEL,

126.......RUE DU CANAL.......126

16 déc—jusq 31 déc

Etrennes. Etrennes.
S. T. BLESSING.

24.....RUE DE CHARTRES.....24

A le plus grand et le meilleur assortiment d'ALBUMS, de BIBLES, de CHROMOLITHOGRAPHIES, de CADRES, de STÉRÉOSCOPES et de TABLEAUX, pour étrennes, que l'on puisse voir à la Nouvelle-Orléans.

Prix inférieurs à ceux des autres magasins. 23 déc—2

NOEL ! NOEL !
Grand assortiment d'Articles de fantaisie
—ET DE—
CHOCOLAT A LA CREME
De la célèbre maison Guérin Boutron, de Paris.

Grand choix d'Articles de fantaisie

Pour cadeaux de Noël et jour de l'An.

Chez LION & PINSARD, 151 & 153, rue du Canal, à côté de Holmes. 24déc—4t,M.M.J

THEO. DANZIGER,

VENDRA, à partir d'aujourd'hui, sous son stock, afin de concentrer ses affaires.

Le stock se compose de marchandises sèches de fonds et de fantaisie, bien assorties, rubans et garnitures et une infinité d'autres articles pour cadeaux de Noël qu'on trouvera à son magasin de la rue ROYALE No 200, encoignure St Philippe.

Le magasin est à louer et les étagères à vendre.

S'adresser sur les lieux ou au No 163 de la rue du Canal. 24déc—2t THEO DANZIGER.

G. W. DUNBAR & FILS,

12 et 14...RUE ST-LOUIS...12 et 14

NOUVELLE-ORLEANS

Importateurs et Marchands

de toute espèce de CORDIAUX et LIQUEURS FRANÇAIS, Anisette, Curaçao, Marasquin, CORDIAUX ASSORTIS, Absinthe et Kirsch,

—ET—

Fabricants de Sirops de Fruits. 24déc—1m Médaillés.

Dépôt d'Argenterie Plaquée
DE
ZIMMERMANN,

94 À 96....RUE CANAL....94 & 96

(AU PREMIER.)

ARGENTERIE PLAQUÉE de Gorham,
ALFÉNIDE et ARGENTERIE PLAQUÉE de Christofle.
ARGENTERIE DE TABLE, triplement plaquée,
COUTELLERIE DE TABLE, perle et ivoire.

C'est un nouvel article de commerce à la Nouvelle-Orléans. Le public est invité à venir examiner le stock. 13 déc—1m PP D Mar J

Jewel of the South.

C'EST avec plaisir que je recommande à mes amis et au public en général, mon jeune et estimable ami et successeur, GEORGE S. ITTMANN, avec l'espoir qu'on voudra bien lui accorder une partie de ce patronage qui m'a été si libéralement octroyé. M. Ittmann se propose de tenir son établissement sur un pied exceptionnel. Il le pourvoira des meilleurs VINS et LIQUEURS, de manière à lui conserver sa vieille réputation. Je profite de cette occasion pour remercier mes pratiques et surtout les vieux amis qui, pendant le long espace de 33 ans, m'ont constamment patronné.

Je continuerai la vente de Vins et Liqueurs au No 40 rue Carondelet, où mes pratiques trouveront toujours un grand assortiment de ces articles à des prix modérés. 20 déc—1m—3fps—DMarJ JOSEPH SANTINI.

OUVERTURE DE LA
ROTONDE
De L'HOTEL St-LOUIS.
☞ CAFÉ CONCERT ☜

LE soussigné a l'honneur d'annoncer au public qu'il fera l'ouverture de la ROTONDE de l'hôtel St Louis, JEUDI soir, 24 décembre, veille de Noël—Les meilleurs vins, bières et liqueurs ainsi qu'un lunch varié et abondant seront servis avec diligence et attention. Trois musiciens de premier ordre feront tous les soirs un brillant concert. 20 déc—4f EUG. KROST.

A. BROUSSEAU & Co.,

17.........Rue de Chartres.........17

IMPORTATEURS ET MARCHANDS DE TAPIS, TOILES CIRÉES, NATTES Chine et coco COUVERTURES de tables et de pianos, STORES DESSOUS DE TABLES, DEVANTS DE CHEMINÉES, NATTES, TOILES CIRÉES pour voitures et tables, TOILES CIRÉES dites enamelled.

ETOFFES A RIDEAUX, dentelle, reps, damas CORNICHES, BANDES, FLECHES, GUIMPES et GLANDS, CRIN, PELUCHE, MOQUETTE, etc. 27 sept—1an—PP

AVIS
Aux Acheteurs de Marchandises Sèches.

AYANT des marchandises très coûteuses qui seraient inévitablement sacrifiées à l'encan, je me suis décidé de finir tout mon stock, à l'amiable, à des prix qui engageront certainement les acheteurs à profiter de l'occasion.

CHALES CACHEMIRES DE GRAND PRIX,

à moitié de ce qu'ils valent,

SOIERIES, aux mêmes conditions.

Le reste du stock à un grand escompte sur le prix coûtant.

M. E. HAGGERTY, No 130 de la rue du Canal.

N. B.—Tous les articles qui resteront en magasin vers le 1er janvier seront offerts à l'encan. 12 déc—15

ETRENNES. ETRENNES.
J. A. JAQUET,

139 ....RUE ROYALE..........139

REÇU DIRECTEMENT de Paris, par le steamer "Bremen", un assortiment complet d'articles pour ETRENNES tels que papeterie en bois de rose pour dames et fillettes, boîtes à gants, à mouchoirs, cravates et odeur, et à liqueur, damiers en jeu et paissances, boîtes à ouvrage avec musique et photographie, jeux de patience, de loto, DOMINO, POLICHINELLE, jeux de cubes, livres d'images, loto des oiseaux, boîtes à ouvrage, nécessaires de toilette, boîtes à ouvrage, back gammon, livres d'étrennes dorés, chapelets, livres de prière, gants Jouvin pour dames et pour hommes, cannes à épée, en [illegible], fleurets, chocolat Napolitain de la vie, dragées superfines, etc, etc.... le tout à des prix modérés. 15 déc.... 25

CHARLES TROUILLY,

37.........RUE DE CHARTRES.........37

VIENT de recevoir les articles suivants qu'il a choisis lui-même à Paris, pour les fêtes de Noël et du Jour de l'An.

Un grand choix d'ARTICLES DE FANTAISIE, tels que :

BIJOUTERIE en tous genres, BOITES DE PARFUMERIE, NÉCESSAIRES DE VOYAGE, CRISTAUX DE BACCARAT, EVENTAILS, COURONNES DE MARIÉES, FLEURS, Etc, Etc.

—Aussi—

Un grand assortiment de CHEVEUX, NATTES CHIGNONS, FRISETTES, PERRUQUES de toutes nuances.

Le tout offert à des prix modérés. 23 déc— PP

Confiserie.

FÊTES

De Noël et du Jour de l'An.

ERNEST TURPIN,

93.......VIEILLE-LEVÉE.......93

(Entre St-Louis et Conti)

A l'honneur d'informer le public que, comme par le passé, il offre toujours, aux plus bas prix, ses marchandises fabriquées par des meilleurs ouvriers français. Tous ses bonbons sont fabriqués avec le plus bon sucre, et les couleurs sont importées de France des fabriques les plus renommées. Vous pouvez venir en toute confiance chez lui et ne pas craindre que les bonbons puissent altérer la santé des consommateurs.

Je vendrai les FRUITS CRYSTALISÉS FRANÇAIS et de ce pays au même prix—à 75 cents la livre—tels que

POIRES, PRUNES MIRABELLE, PRUNES REINE CLAUDE CHINOIS, PÊCHES, FIGUES, ABRICOTS, FIGUES A LA CRÈME, &c., &c.

Tous les bonbons assortis au choix des consommateurs à 75 cents la livre.

Je recommande aux amateurs du bon, les

CHOCOLATS A LA CRÈME, DRAGÉES AU CHOCOLAT, CHOCOLAT A LA LIQUEUR, &c.,

fabriqués sous ma surveillance et avec le meilleur cacao.

Grandes variétés de

CARTONNAGES, POCHES, BOITES A BONBONS,

aux prix de gros et à la portée de toutes les petites bourses.

Sur commande, je me charge de fournir toutes sortes de

Gateaux somptueusement Décorés,

Tels que

MASSEPAIN, POUND CAKE, FRUIT CAKES, &c.

Ainsi que des NOUGATS PYRAMIDES.

Tous les jours on trouvera un grand assortiment de Gateaux fraîchement fabriqués. 22 déc—2t

S. TOGNONI,

207.......RUE DE CHARTRES.......207 EN FACE MADISON,

REMERCIE ses clients de la confiance qu'ils ont bien voulu lui accorder, et a l'honneur de leur annoncer qu'il vient de recevoir un grand assortiment de Bonbons fins, Fruits cristallisés, Cartonnages en tous genres et du meilleur goût, Fruits au jus, liqueurs, conserves alimentaires. Et, comme toujours, une pâtisserie, faite par lui-même, qui atteint la perfection sous tous les rapports. On trouvera aussi d'excellents chocolats, des dragées, dont M. Tognoni est le seul fabricant à la Nouvelle-Orléans. 13 déc—20,22,24,26

Fêtes de Noel et du Jour de l'An.
J. P. BARDEAU,
CONFISEUR,

Encoignure Royale et Français, vis-à-vis de la Place Washington,

INVITE respectueusement ses amis et le public en général, à venir visiter son établissement avant les fêtes, afin de s'assurer de la qualité des BONBONS et des FRUITS qu'il fabrique et prépare lui-même ; et qu'il vendra aux plus bas prix ; tels que Bonbons fins assortis, Dragées, Dragées à liqueur, et au chocolat ; Pralines grillées, à la rose, à la vanille et au chocolat ; Pralines princesses, Pâtes d'amandes ; Chocolats pralinés, Chocolats à la crème, etc, à 75 cents la livre. Un magnifique assortiment de Fruits cristallisés, du pays, à 60 sous la livre ; Marrons glacés à $1 ; Nougat blanc, etc. etc.

N'oubliez pas l'angle Royale et Français, Troisième District. déc—2sem. dim. mar. jeu. vend

Cartonnages ! Cartonnages !

FÊTES DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN Confiserie des Remparts.

MAX NIHOUL,

ENCOIGNURE REMPARTS ET BAYOU.

MAGNIFIQUE assortiment de CARTONNAGES de luxe sortant des premières maisons de Paris et qui, en considération de la crise, seront vendus aux plus bas prix.

MAGNIFIQUE ASSORTIMENT DE CONFISERIE.

Bonbons assortis à 75c et $1 la livre

Chocolatines Parisiennes, Dragées de Verdun, Bonbons à la Liqueur, Liqueurs Fines Importées.

PATISSERIES, SALONS DE LUNCH FROID, CAFÉ ET CHOCOLAT.

Les ordres pour soirées, mariages, baptêmes, etc, seront l'objet de toute son attention et servis avec célérité à domicile. 13 déc—au 31 déc—PPj

P. NADEAUD,
CONFISEUR,

Encoignure Orléans et Royale.

Grand assortiment de Bonbons fins à 75 cents la livre, Fruits cristallisés français, à $1 la livre, Nougat Montélimart, Chocolat à la crème, Fruits au jus et Liqueurs fines de choix, Gâteaux pour le Jour des Rois. Un magnifique assortiment de Poches et Cornets en tous genres.

Le tout reçu de Paris par les derniers arrivages d'Europe. 13 déc—1mA13f—PP

Fêtes de Noël et du Jour de l'An.
D. LOPEZ
Encoignure Chartres et Conti.

Ayant repris la direction de mon ancien établissement, j'ai l'honneur d'informer mes nombreux clients et le public qu'en raison de la dureté des temps, j'ai établi les prix de manière à DÉFIER TOUTE CONCURRENCE.

Grand assortiment de BONBONS FRANÇAIS à 75 cents la livre, sans exception de qualités.

BONBONS et FRUITS CRISTALISÉS louisianais, manufacturés dans mon établissement et sous ma propre direction, à $1.

MARRONS GLACÉS, NOUGAT, BONBONS CHOCOLAT à la crème.

—AUSSI—

Un magnifique choix de CARTONNAGES de luxe reçus par les derniers arrivages d'Europe.

CANDY en bâtons, à 35 cents la livre, en détail, sans distinction de qualité.

CHOCOLAT, à la livre, de toute qualité et de tous prix.

GROS ET DETAIL,

TERMES AVANTAGEUX POUR LE COMMERCE ☞ N'oubliez pas mon seul établissement encoignure Chartres et Conti. 6 déc—

Perdu.

Un Chien Setter, blanc, à taches jaunes, la tête et les oreilles jaunes ; il a les yeux malades, a environ dix ans et répond au nom de "Spot". La personne qui le ramènera au No 50 de la rue des Remparts, entre les rues Bienville et Conti, recevra une récompense convenable. 22 déc—3f

A vendre,

Pour cause de retraite de commerce—Une GROCERIE ayant un stock complet et un long bail. Le prix est raisonnable.

Conditions raisonnables.

S'adresser au No 291 de la rue de la Commune, coin Liberté. 19déc—6f

TRAITEMENT DES MALADIES SECRÈTES ET DE LA PEAU.

Syphilis, Gonorrhée, Ulcérations, Engorgements, Dartres, Eczéma, Scrofule, Scorbut, etc, etc.

E. GAUDOZ, Pharmacien de l'Université de Paris, Rue Conti et Bourgogne. 2 déc—

Entrepôt de Tapis et de Toiles cirées !
ELKIN & Co.,

168..........Rue du Canal..........168 En face Christ Church.

REÇOIVENT, en ce moment, de Nouveaux Genres de Tapis en VELOURS, BRUXELLES, TROIS FILS et INGRAIN.

Egalement : TOILES CIRÉES, STORES, RIDEAUX DENTELLES et DAMAS. Et un grand assortiment d'articles de TAPISSERIE, qu'ils vendront aux plus bas prix du marché, au comptant. 9sept au 31 déc P P

Bureau de la Compagnie de Navigation du Canal Carondelet.

Nlle-Orléans, 17 décembre 1868.

L'ELECTION de neuf directeurs de cette Compagnie, devant servir pendant une année, à partir du 2e février prochain, sera tenue à ce bureau, No. 16, rue Carondelet, le 13 janvier 1869, de 10 heures A. M., à 2 heures P. M. EMILE BOUNY, Secrétaire. 18 déc—19,24,31—4 et 12 janv

Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Nlle-Orléans, 16 décembre 1868.

CONFORMÉMENT à la 14e section de la charte de cette Compagnie, une réunion des actionnaires aura lieu, au bureau de la Compagnie, le LUNDI, 18 janvier 1869, à midi. G. W. SQUIRES, Secrétaire.

Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Nlle-Orléans, 20 décembre 1868.

CONFORMÉMENT à la 9e section de la charte de la Compagnie, une élection pour le choix de dix-huit Directeurs, pour un an à partir du lundi, 1er janvier 1869 aura lieu, au bureau, No 32 de la rue du Canal, le MERCREDI, 20 janvier, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. G. W. SQUIRES, Secrétaire.

Banque de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 22 décembre 1868.

CETTE Banque sera fermée les VENDREDIS, 25 du courant, et 1er et 2 janvier 1869. Les effets à payer, échéant ces jours-là, devront être payés la veille (JEUDI) précédent. R. AUGUSTIN, Caissier.

Banque de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 22 décembre 1868.

L'ASSEMBLÉE Annuelle des actionnaires de cette Banque, pour l'élection des Directeurs, aura lieu à la Maison de Banque, encoignure Canal et Passage de la Bourse, le LUNDI, 11 janvier 1869, de 10 heures A. M. à 2 P. M. R. AUGUSTIN, Caissier.

Compagnie du Chemin de Fer du Sud-Est.

Bureau, No 113 de la rue de la Commune.

LES actionnaires de la Compagnie sont prévenus que le second versement de $10 par action sera dû et devra être fait, au plus tard, le 21 janvier 1869. Par ordre de la Direction. H. CASTAREDE, Secrétaire.

GRAND RABAIS DE 25 p. 0/0.

C. ROUYER, EN LIQUIDATION,

120 Encoignure Chartres et Toulouse 120

VIENT de recevoir un splendide assortiment d'ORFÈVRERIE, BIJOUTERIE, HORLOGERIE en or et en argent, LUNETTES, PINCE-NEZ en or, argent, écaille et acier. ☞ COUVERT ALFÉNIDE. ☞ Pour les verres de lunettes

Modes et Nouveautés,

195..........Rue du Canal..........195

MME ROBERT, qui vient d'arriver de Paris, a reçu un riche assortiment de Nouveautés et Parures de fantaisie, des dernières genres de Paris, qu'elle a choisie elle-même.

Les dames qui désirent examiner ce stock le verront les heures.

Les chapeaux, bonnets, etc, sont faits sur commande par l'habile modiste.

Mme Pinson, couturière en robes, fait les robes, manteaux, etc., de dernier goût, à la mode de Paris. 2 déc—2 janv

Dissolution de Société.

LA Société qui a existé, jusqu'à ce jour, sous la raison PIKE, LAPEYRE & BROTHER, est dissoute, aujourd'hui, d'un commun accord, par la retraite de M. J. Lapeyre, qui a cédé tous ses droits et intérêts dans la maison à ses associés Wm. S. Pike et Alex. Brother, ces derniers assument tout le passif de la maison.

Nlle-Orléans, 21 décembre 1868.

W. S. PIKE,
J. M. LAPEYRE,
ALEX. BROTHER.

LES affaires de Pike, Lapeyre et Brother continueront à être dirigées sous le même nom, jusqu'au 1er juillet prochain (1869), époque à laquelle MM. ALFRED SHEPPERD et PAUL BLANC seront admis à faire partie de la maison, qui sera connue sous la raison PIKE, BROTHER & CO. Nlle-Orléans, 21 décembre 1868.

W. S. PIKE,
ALEX. BROTHER,
ALFRED SHEPPERD,
PAUL BLANC.

Loteries.

UN MILLION DE PIASTRES

—DE—

Propriétés Foncières

Situées dans cette ville

ET MISES EN LOTERIE.

Le tirage de cette Loterie aura lieu (dès que les billets seront vendus) en vertu de la charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

(charte qui a été accordée à cette Compagnie en 1868.)

Quelques-unes des propriétés offertes comptent parmi les plus belles de la Nouvelle-Orléans. Ce sont : l'HOTEL ST-LOUIS, et sont, en ce moment, le Mobilier de l'Hôtel; l'ANCIENNE BANQUE DES CITOYENS, la MAISON, les MAGASINS et ENTREPOTS Nos 116, 118 et 120 de la rue Royale, à côté de l'Hôtel ; la MAISON et les BATISSES Nos 41 de la rue de Toulouse, en face de l'Hôtel ; les batisses de la FERME DE L'HOTEL ST-LOUIS, les ILETS et des PARTIES D'ILETS parfaitement cultivés.

Pour une description complète des propriétés, voir la circulaire qui sera adressée, franc de port, aux personnes qui le voudront. Les demandes de billets devront être adressées à

C. H. HALL, à l'Hôtel St-Charles. Nouvelle-Orléans, Lou.

12 lots gagnants—Prix du billet $10. 13 déc—PP

Tirage de la Loterie de l'Etat du Kentucky

POUR LE 23 DECEMBRE—CLASSE 718. Plan de l'office

13	30	7	23	37	31	48	41	39	1	38	47	—

Les sommes gagnées sont renseignées et paie le lots gagnants de toutes les loteries légalisées. C. T. HOWARD, Marchand de billets de loterie. Au coin des rues St-Charles et Union.

AVIS — Méfiez-vous des prétendues loteries. —La loterie du Kentucky et celle de la Havane ne sont jamais vendues dans les journaux de prétendues prises gagnées, ni de lots insignifiants, ni des noms des personnes qui gagnent. 24 juin—

Association de Secours Mutuels de l'Alabama.

BOYD, JACKSON & Co., Directeurs. AU PROFIT DES ECOLES COMMUNES. Tirage de la classe supplémentaire et à combinaison, No 40 — 23 décembre 1868.

46	67	35	38	41	63	30	43	26	3	48	28	47

En foi de quoi, nous signons à Mobile, ce 4 déc 1868.

S. H. SLOUGH, Jas. SEAWELL, W. P. JOHNSON, } Commissaires assermentés.

Les tirages de l'ASSOCIATION DE SECOURS MUTUEL de l'Alabama, se font à Mobile, tous les soirs à 4 heures, en présence du public, et ils sont publiés dans les journaux de Mobile et les autres feuilles du Sud. Des listes de ces journaux, ainsi que les listes officielles des tirages, peuvent être consultées à mon bureau central, No. 15, Commercial Place.

Le soussigné donne les renseignements et paie le montant des lots gagnants. DAVE C. JOHNSTON, Agent, No. 15, Commercial Place. 13—

Changement de local.

E. PRIOLLAUD, horloger, établi depuis dix ans au No 1 de la rue Carondelet, vient de transporter son magasin au No 146 de la rue du Canal, entre les rues Bourbon et Dauphine. 1er oct—3fps.Mar J D

JOS. RIFFLARD & SONS,

Successeurs de

V. Durand & Riffard,

Négociants commissionnaires, 42, Vesey Street, NEW YORK. 3 sept—6m—M J D—P. P

H. P. BUCKLEY,
HORLOGER.

8..........Rue du Camp..........8

Marchand de MONTRES, BIJOUTERIE et ARGENTERIE fines, FUSILS et PISTOLETS. Il fabrique et répare. 21 déc—1m PP

La Compagnie du chemin de fer Pontchartrain

EST prête à recevoir et livrer le fret. Jusqu'à nouvel ordre, les convois partiront de nouveau dépôt à 6, à 10 heures du matin, à midi, 2, 4 et 6 heures du soir. Ils quitteront le Lac toutes les heures, alternativement, à partir de 5 heures du matin. GEORGE PANDELY, Surintendant. Sept—P.P

A LOUER.

A bon marché, une Maison basse, située rue Kerlerec, entre Claiborne et Derbigny. Possession immédiate.

S'adresser au coin des rues Esplanade et Derbigny, Troisième District. 17 déc—PP